

QVÆ SVRSVM SVNT SAPITE

« Savourez les choses d'En-Haut » Col. 3, 2 – devise du Cardinal de Sourdis



Bulletin de la Fraternité Saint-Pierre dans l'archidiocèse de Bordeaux

N°12 – décembre 2022

Lumière, né de la lumière

Mes chers fidèles,

Le Christ est appelé par la liturgie le « sol invictus » (le soleil invaincu) parce que Sa Lumière, depuis sa sainte Nativité, a irradié le monde. Il est certes réaliste de constater qu'aujourd'hui les ténèbres du mal se répandent dans l'Eglise comme dans la société. S'il faut bien reconnaître un tel état de fait, pour autant notre Foi, qui est selon saint Paul « la substance des choses invisibles », nous certifie que le Christ demeure la seule vraie Lumière que nulle force démoniaque ne pourra jamais éteindre.

Le Christ est en effet le Verbe Incarné : vrai Dieu, Il est la Lumière divine ; vrai homme, sa sainte humanité participe de cette divine clarté. Il est donc vraiment Lumière, né Lui-même de La Lumière.

Alors, haut nos cœurs en ces périodes sombres et troublées ! Si nous voulons vraiment accueillir en nos âmes la Lumière du Christ, nul ne pourra nous la ravir. Vraiment, Noël peut encore irradier nos vies d'une douce clarté. Ne laissons donc pas ternir notre joie et la clarté de notre Foi car « Dieu a tant aimé le monde qu'Il lui a donné son Fils Unique ». Vivons courageusement et paisiblement en enfants de Lumière.

Telle est la grâce que je vous souhaite et qu'avec mes confrères, je sollicite par l'intercession de l'Immaculée en qui rien ne fut jamais assombri. Joyeux et saint Noël !

Abbé Benoît de Giacomoni, *chapelain*

NOËL 2022

HORAIRES POUR LA SEMAINE DU 19 AU 25 DECEMBRE

Ménage de l'église Saint-Bruno

Afin d'embellir l'église, un grand ménage est organisé à Saint-Bruno le vendredi 23 décembre, de 9h30 à 12h00 : nettoyage des autels, des chapelles latérales, des stalles, etc. Venir avec aspirateurs, balais, chiffons, etc.

Confessions

- ❖ Lundi 19, mardi 20, mercredi 21 et jeudi 22 décembre : de 18h00 à 19h00
- ❖ Vendredi 23 décembre : de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 19h00
- ❖ Samedi 24 décembre : de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 19h00

Attention : il n'y aura pas de confessions durant la veillée et les Messes de Noël

Messes

Lundi 19, mardi 20, mercredi 21, jeudi 22 et vendredi 23 décembre

- ❖ 9h00 : Messe basse
- ❖ 19h00 : Messe basse

Samedi 24 décembre – Vigile de la Nativité

- ❖ 12h00 : Messe chantée de la Vigile
- ❖ 23h00 : Veillée de Noël (*pas de confessions*)
- ❖ 23h45 : chant de la Généalogie de Notre-Seigneur et procession à la crèche au chant du *Minuit Chrétien*
- ❖ 00h00 : Messe solennelle de Minuit (*pas de confessions*)

Dimanche 25 décembre

- ❖ 8h30 : Messe basse de l'Aurore (*pas de confessions*)
- ❖ 10h30 : Messe solennelle du jour de Noël (*pas de confessions*)
- ❖ 17h30 : Vêpres de Noël et Salut du Saint-Sacrement
- ❖ 18h30 : Messe basse

Attention : pas de Messe à 12h15 !

NEUVAINNE PREPARATOIRE A NOEL

Nous vous proposons la prière suivante comme neuvaine de préparation à la fête de Noël du 16 au 24 décembre, en famille ou individuellement.

Cette neuvaine sera priée à la fin des Messes basses en semaine et des Messes basses du dimanche 18 décembre.

Saint Enfant-Jésus, nous vous en conjurons, prosternés devant Vous, jetez un regard de clémence sur nos cœurs suppliants et pleins d'angoisse.

Que votre Cœur si bon, si incliné à la pitié, se tourne vers nous et nous accorde les grâces que nous lui demandons avec instance.

Délivrez-nous de la tristesse et du découragement, de tous les maux et difficultés qui nous accablent.

Par les mérites de votre Sainte Enfance, daignez nous exaucer et nous accorder la consolation et le secours dont nous avons besoin, afin que nous vous louions avec le Père et le Saint-Esprit, dans les siècles des siècles.

Ainsi soit-il.

Saint Enfant-Jésus, écoutez-nous.

Saint Enfant-Jésus, bénissez-nous.

Saint Enfant-Jésus, exaucez-nous.

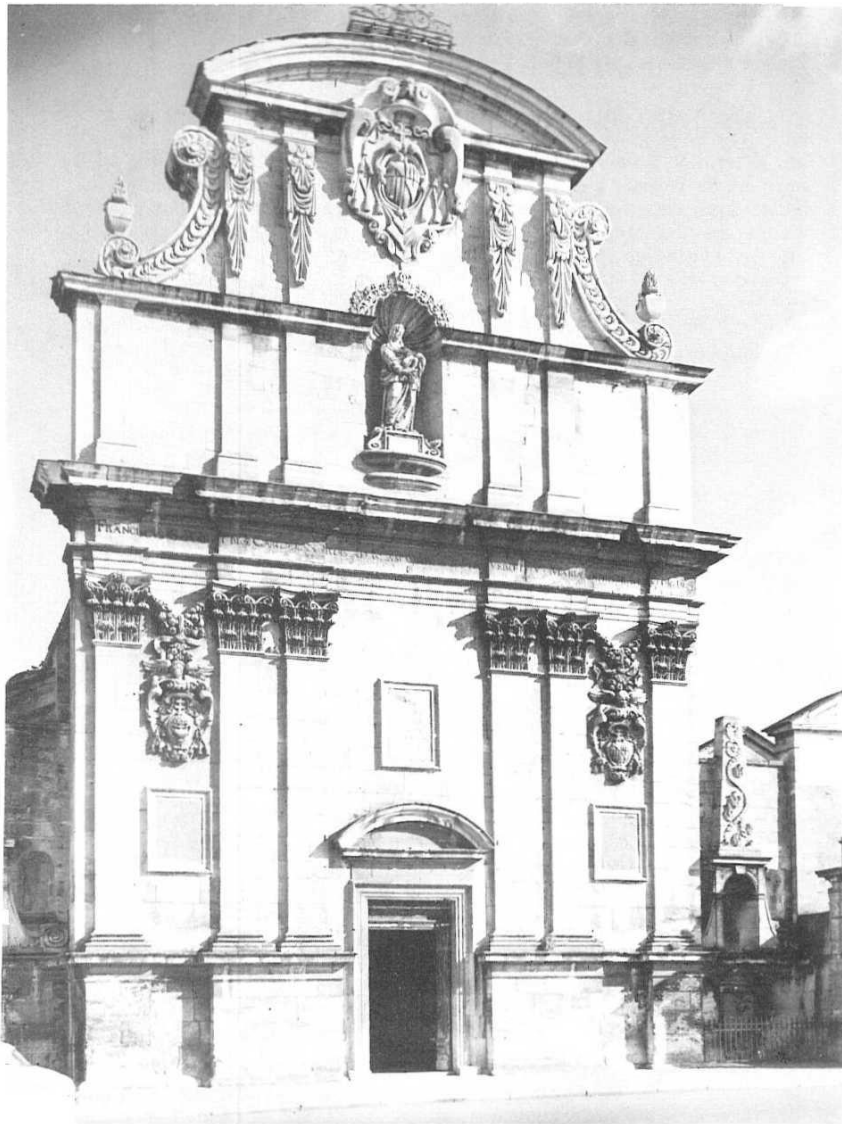
Nous pouvons ensuite prier un *Notre Père* et un *Je vous Salue Marie*.



À la découverte de l'église Saint-Bruno

Deuxième partie : l'extérieur de l'église

L'église Saint-Bruno mesure 46 mètres de longueur, 13 mètres de largeur et, sous voûte, 13 mètres 40 de hauteur. Elle forme un quadrilatère qui se termine à l'est par une abside polygonale. Le clocher est situé au nord-est de l'église. L'édifice est flanqué au nord et au sud de chapelles annexes qui s'appuient aux murs de la nef et qu'on ne peut pas considérer comme des nefs latérales : près de l'entrée, à l'intérieur, au nord et au sud,



une porte encadrée de pilastres permet la communication entre ces chapelles des bas-côtés et l'unique nef.

1- La façade (partie centrale)

Cette façade est du pur style de la renaissance italienne, inspirée des églises romaines d'après le Concile de Trente ; elle comporte trois ordres et s'élève à 21 mètres 22 de hauteur.

Deux personnages y sont évoqués : la Vierge Marie et le constructeur de l'église, le Cardinal François de Sourdis.

Le 1^{er} ordre, qui mesure 12 mètres 72 de hauteur, est formé d'une surface unie dans laquelle s'ouvre la porte d'entrée. Cette porte est

surmontée d'un fronton arrondi au-dessus duquel une plaque de marbre blanc contient, quasiment illisible aujourd'hui, la salutation de l'Ange Gabriel à la Vierge Marie :

AVE
MARIA
GRATIA
PLENA
DOMINVS
TECVM.

A gauche et à droite de cette porte, à partir d'un soubassement, s'élèvent six pilastres¹ de style corinthien² ; un entablement³ sépare le 1^{er} et le 2^{ème} ordre. Cet entablement est formé d'une frise sur laquelle est sculptée en grands caractères, selon l'usage romain, l'inscription qui rappelle le nom du constructeur, la titulature de l'église, et, par conséquent, la date de l'achèvement de l'église :

FRANCISCVS SANCTÆ ROMANÆ ECCLESIAE PRESBYTER
CARDINALIS DE SOVRDIS AD GLORIAM OMNIPOTENTIS
LAVDEM VERO BEATÆ VIRGINIS MARIE MATRIS MISERICORDIÆ
FECIT 1619⁴

Entre le 1^{er} et le 2^{ème} pilastres et entre le 5^{ème} et le 6^{ème}, sont accrochées aux chapiteaux corinthiens des guirlandes de fruits d'où se dégagent des anges ailés qui soutiennent deux cartouches⁵ : l'un, celui de gauche, contient le timbre du Cardinal de Sourdis (un pot à feu) avec une inscription gravée sur une banderole que nous retrouverons sur la façade : QUAE SVRSVM SVNT SAPITE⁶, l'autre le blason du Cardinal⁷.

¹ On appelle « pilastre » une sorte de colonne plate engagée dans un mur.

² Le « style corinthien » est celui qui est caractérisé par les feuilles d'acanthé qui ornent les chapiteaux.

³ « L'entablement » est le couronnement d'une ordonnance architecturale : il est formé d'une architrave, (ou maîtresse poutre reliant les colonnes), d'une frise et d'une corniche.

⁴ « François de Sourdis, Cardinal prêtre de la sainte Église Romaine a construit (cette église) en 1619 à la gloire du Tout-Puissant et à la louange de la Bienheureuse Vierge Marie, Mère de Miséricorde ». Des inscriptions de ce genre sur la façade des églises sont fréquentes à Rome. On notera ici que la date de 1619 correspond à la date d'achèvement de la construction de l'église et non la date de sa consécration qui a eu lieu le 29 mars 1620.

⁵ On appelle « cartouche » un ornement de figure variée formant un cadre autour d'un champ sur lequel on met soit une inscription, soit un motif comme un blason.

⁶ Cette phrase latine, devise du Cardinal de Sourdis, est extraite de l'épître de St-Paul aux Colossiens (III, 2) : « Savourez les choses d'en haut ». En hommage au Cardinal, et en raison de sa signification, nous avons repris cette devise comme titre de notre bulletin paroissial (voir en première page).

⁷ Les armes du Cardinal de Sourdis se lisent ainsi : écartelé ; au 1^{er} et au 4^e, parti d'azur et de gueules ; au 2^e et 3^e, parti, au aer de gueules à un pal d'argent ; au second, de sable à un pal de même ; à la bande d'or brochant sur le tout.

Au-dessous de ces cartouches dans un cadre mouluré, se voient deux plaques de marbre noir sur lesquelles sont gravées des inscriptions placées en 1621 et qui sont maintenant presque totalement illisibles. Ce sont des phrases extraites des œuvres de saint Jérôme qui commentent la salutation de l'Ange Gabriel à la Vierge Marie.

A droite on pouvait lire :

QVOD NATURA NON
HABVIT, VSVS NESCI
VIT, MENS NON CA
PIT HVMANA, PAVET
CÆLVM, STVPET TE
RRA, CREATVRA OM
NIS ETIAM CÆLESTIS
MIRATVR, HOC TO
TVM EST QVOD PER
GABRIELEM MARIE
DIVINITVS NVNCIATVR
F.S.R.E. CARD. PO
SVIT - EX S. HIERO - 1621.

On peut traduire ainsi : « *Ce que la nature n'a pas possédé, ce que les traditions n'ont pas connu, ce qu'a ignoré la raison, ce que l'esprit humain n'a pas saisi, ce que redoute le ciel, ce qui étonne la terre, ce que toute créature, même céleste, admire, c'est tout cela qui est divinement annoncé à Marie par Gabriel. François Cardinal de la Sainte-Eglise Romaine a posé cette inscription. Extrait des œuvres de saint Jérôme. 1621.* ».

Sur la partie opposée, à gauche, on pouvait lire :

AVE MARIA GR
ATIA PLENA DOMINVS
TECVM, ETC - TALIBVS NA
MQVE DECEBAT VIRGINEM
OPPIGNERARE MVNERI
BVS, VT ESSET GRATIA
PLENA, QVÆ REDDIDIT
CÆLIS GLORIAM, TER
RIS DEVM PACEM, QVÆ RE
FVDIT FIDEM GENTIBVS,
FINEM VITIIS, VITÆ OR
DINEM, MORIBVS DISCI
PLINAM. F.S.R.E. CARD.
POSVIT - EX S. HIERO - 1621.

On peut traduire ainsi : « *Je vous salue, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, etc. Il convenait que la Vierge soit liée par de tels engagements, pour qu'elle soit pleine de grâce, qu'elle rende gloire au ciel, qu'elle restitue Dieu et la paix à la terre, la loi aux païens, un terme aux vices, l'ordre à la vie, la discipline aux mœurs. François Cardinal de la Sainte-Église Romaine a posé cette inscription. Extrait des œuvres de St-Jérôme. 1621* ».

Le deuxième et le troisième ordres forment un attique⁸.

Dans le registre inférieur (2^{ème} étage), qui mesure 3 mètres 50 de hauteur, sur une surface unie, sont prolongés les six pilastres du rez-de-chaussée.

Au centre une niche a été ménagée dont le cintre est orné d'une guirlande de fleurs. Dans la niche : une statue de la Vierge tenant l'enfant Jésus dans ses bras. Cette statue de grande taille est en pierre de Taillebourg⁹.

La 3^{ème} partie de cette façade, de 5 mètres de haut, est constituée par un fronton arrondi soutenu par de grands ailerons¹⁰ ornés et sculptés ; les acrotères¹¹, au départ des ailerons, à droite et à gauche, supportent des pots à feu. Au centre, dans un cartouche de grande taille, les armes du Cardinal de Sourdis. Pour encadrer ce cartouche les pilastres viennent en quelque sorte s'épanouir et se déverser vers le bas en formant des cariatides couvertes de sculptures.

Enfin le fronton lui-même est couronné par une légère galerie en fer forgé qui forme balcon et qui supporte trois cloches¹² ; il se termine par une croix également en fer forgé.

2- Les compléments de la façade

Revenons au pied de cette façade. A gauche et à droite et accolées aux murs latéraux, montent deux pyramides tronquées. Elles sont placées au-dessus de portes murées, à fronton triangulaire, que domine une niche maintenant vide. Ces pyramides effilées sont couvertes de flammes entre

⁸ On appelle « attique » la partie de l'entablement au-dessus de la corniche, qui est faite pour cacher la naissance du toit.

⁹ Cette statue a été mutilée pendant la Révolution. Les deux têtes ont été brisées en 1793 et refaites en 1805, mais, malgré cette restauration, l'une d'elles, celle de l'enfant Jésus, a disparu.

¹⁰ Les « ailerons » sont des consoles renversées qui servent à épauler, à mi-hauteur d'une façade, le corps central de cette façade.

¹¹ On appelle « acrotère » un motif de sculpture posé sur le faite ou sur la naissance d'un fronton.

¹² Ces cloches servaient de timbre à une horloge disparue. Deux sont datées, l'une de 1727, l'autre de 1780 et portent une inscription : « Glorieux saint Bruno, priez pour nous ».

lesquelles court une banderole avec l'inscription déjà citée : « *Quæ sursum sunt sapite* » (rappelant le timbre et la devise du Cardinal de Sourdis).

Toujours sur le même plan et accotés aux deux pyramides s'élèvent, à gauche et à droite, deux contreforts sur lesquels s'appuient les murs des bas-côtés. Ces contreforts plats sont terminés par un fronton triangulaire orné des armes du Cardinal.

Enfin, perpendiculairement à cette façade et en retrait, deux portes dont l'une, celle de droite (donnant par une grille sur le jardin jouxtant l'église), détériorée par le temps, est d'une architecture très fine : c'est l'ancienne porte du petit cloître des Chartreux ; elle est remarquable par l'élégance de ses formes, la finesse de ses moulures et de ses ornements.

L'autre porte est une copie construite au XIXe siècle et placée là pour la symétrie.

3- Le tour de l'église

En faisant le tour de l'église on aperçoit :

- quatre contreforts qui, au nord et au sud, soutiennent par des arcs-boutants maçonnés, les murs de l'édifice¹³ ; deux de ces contreforts se terminent par un fronton ; les deux autres par un pignon. Chaque contrefort est orné :

- sur sa face extérieure (côté nord et côté sud) d'un pot à feu (sauf le 2^e de chaque côté, qui est chargé des lettres « F » (François) et « S » (Sourdis) entrelacées et d'une couronne de marquis) ;

- côté ouest : des armes du cardinal ;

- la toiture d'ardoise de l'église très surélevée ; elle reçoit sur son arrête deux clochetons, couverts également d'ardoises et couronnés d'une croix ; l'un, au-dessus de la nef est de forme polygonale ; l'autre, au-dessus du chœur est couronné d'une toiture aux formes courbes ;

- le chevet polygonal à l'est sur lequel est sculpté, dans un cadre rectangulaire, le blason du Cardinal de Sourdis ;

- le clocher. Il est composé : d'une solide tour carrée au bas de laquelle, à l'est, a été ménagée une porte ornée d'un cartouche soutenu par des anges ; d'une flèche couverte d'ardoises et couronnée d'une petite galerie. Une horloge a été placée sur trois faces.

¹³ On se rappellera que l'église a été édifiée sur d'anciens marécages : il était donc nécessaire d'avoir de forts arcs boutants pour soutenir la structure de l'édifice.

Le beffroi est habité par trois cloches :

L'une, la petite (diamètre : 0,58 m), de 1735 (Le Fébure et Demonteaux, fondeurs lorrains) ; la seconde, la moyenne (diamètre : 0,90 m), de 1844 (Fonteyreau, fondeur) ; la troisième est une très belle cloche (diamètre : 1,97 m), fondue en 1860 par Deyres, fondeur à Bordeaux. Elle pèse 5 000 kg et donne le « la ». On lit sur ses flancs plusieurs inscriptions parmi lesquelles : « Je loue Dieu, je pleure les morts » et « *Vocem meam audient* » (« Mes brebis entendront ma voix », phrase empruntée à l'Évangile de saint Jean, *parabole du Bon Pasteur*, X, 16).

A l'heure actuelle, en 2022, seules les deux petites cloches se font entendre, la troisième (le gros bourdon) souffre d'un souci au niveau du joug. Nous espérons qu'elle pourra bientôt se faire entendre car elle est la troisième plus importante cloche de Bordeaux après le bourdon de la Cathédrale (Tour Pey-Berland) et celui de la Grosse Cloche.

- une niche vide, côté nord, dans l'angle formé par le mur du bas-côté et de la chapelle expiratoire. Cette niche placée sur un soubassement est accostée de deux ailerons et couronnée par un fronton brisé.

A suivre...

D'après Olivier Laroza, *Eglise Saint-Bruno, guide pour la visite*, 1974.



3^e CENTENAIRE DE LA CHAPELLE DES MARINS

A l'occasion du 3^e centenaire de la dédicace de la Chapelle des Marins, le 8 décembre, nous publions cet article d'un fidèle de notre communauté d'Arcachon.

1- La découverte de la statue de la Vierge d'Arcachon

Un jour de l'automne 1519, alors qu'une affreuse tempête sévissait sur l'océan et le bassin d'Arcachon, le frère franciscain Thomas Illyricus se trouvait à genoux, en prières, sur le bord du rivage. Deux bateaux de pêche rencontraient alors de grandes difficultés dans les passes. Les mâts des deux bateaux étaient brisés et les capitaines n'avaient plus la moindre possibilité de les diriger d'autant que toutes leurs voiles se trouvaient hors d'usage. La violence des vents et de la mer allait les jeter sur la côte inhospitalière de l'océan où leur perte était assurée. A la vue de ce naufrage imminent, le pieux homme est tombé à genoux, a tracé sur le sable le signe de la croix, et a adressé au Dieu des miséricordes, par l'intermédiaire de la Vierge Marie, une ardente prière. Soudain les vents et la mer se sont apaisés, la tempête a cessé. Tous les marins ont été sauvés. Les prières du saint homme ont été exaucées par le ciel. Se relevant après avoir remercié Dieu et la Vierge, il a découvert, à demi couverte par les sables de la plage, une petite statue sculptée dans un bloc de marbre blanc de la Vierge Marie tenant dans ses bras l'Enfant-Jésus sur son bras droit, et drapée dans un manteau de type oriental qui ne laisse apercevoir que l'extrémité de ses pieds.

Les diverses dégradations subies par la sainte statue démontrent qu'elle a été ballottée par les flots pendant quelques temps : elle provient donc d'un naufrage. Du fait de son séjour prolongé dans l'eau de mer, le marbre est devenu tendre, et presque friable. A l'arrière de celle-ci se trouvent d'anciennes fixations, ce qui laisse à penser qu'elle s'est décrochée d'un navire. Comme elle mesure 47 cm, sa petite taille nous conduit à souligner qu'il ne pouvait s'agir d'une figure de proue. Les spécialistes ont déterminé qu'elle était de style anglais et remontait à la fin du XII^e ou au début du XIII^e siècle.

2- L'Oratoire initial

Aussitôt le religieux a pensé qu'il convenait d'édifier un oratoire à la Vierge Marie pour protéger la statue miraculeuse mais aussi de manière à

ce que les marins en premier lieu, leurs familles et les fidèles des bords du bassin puissent venir la prier et la remercier.

Comme au moment des faits que nous venons de décrire, il existait des habitants de La Teste de Buch qui s'étaient aventurés, malgré le temps exécrable, au bord du bassin, ils sont allés aussitôt rapporter les faits dont ils venaient d'être les témoins. La nouvelle de la découverte d'une statue de la Vierge Marie tenant dans ses bras l'Enfant Jésus s'est répandue alors à la vitesse d'une traînée de poudre dans tous les alentours.

Tout proche du propre ermitage du saint homme un oratoire en bois a été bâti promptement par celui-ci, dans la forêt de Bernet, sur la dune du même nom, pour y abriter au plus vite cette pieuse découverte. Il a été aidé pour sa construction par les pêcheurs et gens de La Teste de Buch. Cette paroisse ne comportait, à cette époque, pas plus de quarante maisons dont la plupart construites en bois.

Du fait de l'existence des droits d'usages dont bénéficiaient les habitants de La Teste et de Gujan, qui leur avaient été concédés sur le bois des arbres de la forêt usagère, depuis bien plus d'un siècle par le seigneur du lieu, le Captal de Buch, Gaston III de Foix, la construction s'est ainsi avérée rapide et facilitée. Elle s'est trouvée assurément réalisée de poutres et de planches provenant de pins résinés ce qui ne pouvait que lui conférer une longévité certaine.

Le frère Thomas Illyricus, très certainement dans le courant du mois de mars 1520, a quitté son ermitage et pour reprendre sa route. En effet nous savons qu'il est allé prêcher à Casteljaloux avant de parvenir en mai de la même année à Foix. Cette date se trouve attestée par le chroniqueur Jean de Gaufreteau qui était Conseiller au Parlement de Bordeaux. Il a retracé en 1528 dans sa « Chronique Bordelaise », le passage durant quelques mois de notre bon ermite à Bordeaux et l'obligation qui lui a été faite d'aller se faire oublier dans le fond de la forêt de La Teste de Buch. Ses libertés de paroles et d'esprits n'avaient pas plu à tout le monde, ce qui explique son séjour testérin. Il s'est agi d'un réel exil.

L'archevêque de Bordeaux se nommait Jean de Foix. Il a plus que certainement conseillé fermement à Thomas Illyricus de se retirer dans la forêt d'Arcanson (ancien nom qui a évolué), lieu que cet éminent prélat ne pouvait pas méconnaître puisqu'il était le frère cadet du propre Captal de Buch, Gaston III de Foix. Et surtout, la dune de Bernet sur laquelle Thomas Illyricus a installé son ermitage se situe dans la réserve seigneuriale, et dès lors toutes les terres de cette réserve se trouvent sous l'autorité directe du Captal. Il y était en sécurité, et personne ne pouvait venir l'ennuyer.

3- La deuxième Chapelle

a) La disparition de l'oratoire

Lors d'une tempête d'une violence rarement atteinte, le 16 janvier 1624, l'oratoire a disparu corps et biens, sans laisser la moindre trace. Toutefois la statue de Notre-Dame d'Arcachon avait été précautionneusement enlevée juste auparavant.

Dans l'un de ses nombreux écrits relatifs à La Teste et ses alentours, daté de 1839, le docteur Jean Hameau (1779-1851), ancien maire de La Teste relate l'existence et la disparition de cet oratoire : « Il est de toute certitude que la côte au sud du havre (l'entrée du bassin -NDLR) a été minée par les courants, car on sait positivement que la première chapelle bâtie sur cette côte a été engloutie dans le bassin, et maintenant encore on voit la forêt d'Arcachon attaquée sur plusieurs points, notamment au Moulleau, et ses arbres tombés quelquefois par centaines ».

b) L'édification de la deuxième Chapelle et son enfouissement par les sables

Aussi pour remplacer l'oratoire, une nouvelle chapelle a été bâtie, toujours sur la même petite dune, proche du rivage du bassin d'Arcachon, et toujours dans la forêt de Bernet. Le cardinal François de Sourdis, archevêque de Bordeaux a donné son autorisation pour bâtir une chapelle plus spacieuse et plus solide que l'oratoire précédent.

Elle a tout naturellement été construite en bois provenant de la forêt usagère toute proche. De manière à se prémunir de toute attaque du vent et des eaux en furie, les bâtisseurs ont songé, quelques années plus tard, à l'entourer de murs de pierres du pays c'est à dire de garluche qui est la pierre de fer qui se trouve dans le sol des landes, d'une résistance à toute épreuve.

Le Conseil de Fabrique de la paroisse a dû être réuni le 13 avril 1719, après la messe comme de coutume. Le marguillier de la Chapelle de Notre-Dame d'Arcachon, c'est à dire celui qui dirige le Conseil de Fabrique, en présence de tous les chefs de famille, a annoncé que la Chapelle des Marins a été retrouvée en grande partie recouverte par les sables durant le précédent hiver et qu'il convenait de réfléchir aux solutions à adopter de manière à ce qu'elle ne disparaisse pas. A cette fin, une commission de plusieurs fidèles a été constituée et Monseigneur l'Archevêque de Bordeaux a été informé de cette situation déplorable. Les solutions étaient minces, et les rares propositions opérées se sont avérées irréalisables.

Or les 1^{er} et 2 novembre 1721 une terrible tornade a achevé de recouvrir totalement la Chapelle de Notre-Dame. Aussi, le 9 novembre

1721, monsieur le curé de La Teste, l'abbé Cocard, a réuni tous les notables pour leur annoncer le désastre. Du reste sur la même côte, plus au nord, la très imposante église Notre-Dame de la Fin-des-Terres, à Soulac, qui remonte au XIIe siècle (actuellement basilique), s'est retrouvée également définitivement ensevelie à la suite des assauts répétés des vents de sables depuis le début du moyen-âge. Elle fut réhabilitée par le grand bâtisseur qu'a été le cardinal Ferdinand Donnet, archevêque de Bordeaux, durant la deuxième moitié du XIXe siècle.

La nécessité de la stabilisation du cordon dunaire littoral se posait avec acuité, mais personne n'avait encore trouvé le moyen d'y remédier. Le déplacement constant des massifs dunaires, sous l'influence des vents d'ouest, avait occasionné l'ensablement progressif du sanctuaire marial.

3- La 3^e Chapelle de Notre-Dame d'Arcachon

a) La nouvelle Chapelle des Marins a été placée à l'écart du rivage du bassin

Monsieur l'abbé Cocard, curé de La Teste, dans les jours qui suivirent cette annonce désastreuse, a invité les frères Guillaume et Pierre Peyjehan de Francon de céder, moyennant finance ou par donation, au lieu-dite Binette un terrain situé en haut d'une dune de 15 mètres de hauteur, et plantée de pins, pour y édifier sur ce lieu une nouvelle Chapelle. Le 2 décembre 1721, ils firent don de cette terre. Nous nous trouvons à une distance légèrement supérieure à 1,5 km de la deuxième chapelle ensevelie.

L'avantage de ce lieu a résidé dans le fait qu'il ne bordait plus le bassin, comme les précédents, car la dune avait une certaine hauteur et de surcroît, elle ne serait ni emportée par les flots comme le premier oratoire ni ensevelie par les sables. Et comme elle serait située non loin du rivage, les pêcheurs qui partaient travailler en mer pourraient toujours demander à Notre-Dame d'Arcachon de les protéger et lors de leur retour de la remercier de les avoir épargnés de tout danger.

C'est ce qui a conduit notamment à ce que soit dressée, au début de l'année 1722, une croix de bois rouge, au bout de l'allée de la Chapelle, au bord du rivage. Les marins de tout le bassin pouvait ainsi situer leur Chapelle de manière à leur permettre de saluer la Vierge.

Il y a peu d'années encore, si vous étiez proche de la jetée de la Chapelle, vous pouviez entendre que tout bateau partant en pêche ou en revenant, actionnait sa corne de brume, à hauteur de la Chapelle des Marins, ce qui conduisait à comprendre que le capitaine et son équipage saluaient de cette manière la Vierge Marie.

b) La construction de la troisième Chapelle des Marins

L'archevêque de Bordeaux, Monseigneur Voyer d'Argenson a autorisé la construction qui a débuté promptement. Et il a permis également l'édification d'un oratoire en planches de la forêt usagère. Ce petit oratoire a servi pour permettre au culte d'être célébré durant les travaux, et à tout un fidèle pour venir se recueillir devant la statue de Notre-Dame d'Arcachon.

L'entrepreneur Monsieur Jean Baleste Guilhem avait déjà achalandé le futur chantier après l'abatage de quelques pins qui auraient pu gêner la construction. Les travaux ont avancé rapidement car notre constructeur était un homme réputé pour être vaillant et il était entouré de compagnons aguerris.

Le 4 octobre 1722, celui-ci a rendu compte de l'avancement de ses travaux, en présence du nouveau curé de La Teste, M. l'abbé Penault, car le précédent était décédé dans l'intervalle. Il a énoncé qu'une somme supplémentaire de 800 livres lui serait nécessaire pour qu'il parvienne au terme des travaux qui lui étaient impartis.

Comme depuis des décennies le Conseil de Fabrique de la paroisse de La Teste avait utilisé, pour des travaux nécessaires à l'église de La Teste des fonds propres de la Chapelle des Marins, le fabricien, M. Nicolas de Taffard, a pu énoncer qu'il revenait une somme de 634 livres à la chapelle. Et le complément de 166 livres a été versé par la Fabrique de La Teste. Les travaux ont ainsi pu se poursuivre. A l'achèvement des travaux la nouvelle chapelle mesurait 26 m 90 de long, et sa largeur était de 8 m 45. Sous la nef nous disposons de 4 m 40 de hauteur. Elle pouvait contenir 300 fidèles.

Le maître-autel était exclusivement réservé à Notre-Dame d'Arcachon. Deux autels latéraux ont été créés : celui de sainte Anne, la mère de la Vierge, et celui de saint Clair, premier évêque d'Albi qui avait été martyrisé à Lectoure et dont le corps avait été amené à Bordeaux par Charlemagne.

Nous devons à cet entrepreneur d'avoir réussi à bâtir cette nouvelle chapelle, notamment pour le gros œuvre, en un temps record.

Dès lors la Chapelle des Marins a pu être consacrée et la première Messe a été célébrée, à la suite, le 8 décembre 1722. Or cette date se trouve être celle de la fête de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie.

Les plafonds recouverts de bois, tout comme les boiseries très joliment ouvrées et plaquées contre les murs ont été peints et décorés durant l'année suivante.

4- Le bx pape Pie IX a accordé à Notre-Dame d'Arcachon : « la Gloire du Couronnement »

La papauté a eu connaissance de cette Vierge Miraculeuse qui attire autant de monde dans sa chapelle pour la prier. Le pape Pie IX lui a donné par un Bref du 15 juillet 1870, la faculté d'orner : « la statue de la bienheureuse Vierge Immaculée, dite d'Arcachon, célèbre pour le culte et l'affluence des fidèles d'Arcachon ». Il s'agit d'un honneur exceptionnel dont Notre-Dame de Verdélais avait bénéficié antérieurement.

Le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, évêque de Bazas, a procédé au couronnement de la Vierge Marie, le 16 juillet 1873. Il était pour cette grandiose cérémonie, délégué de sa Sainteté, et assisté de quatre archevêques, de trois évêques, des chanoines et de 200 prêtres en surplis. Les couronnes de la Vierge et celle de l'Enfant-Jésus ont été bénies avant la messe célébrée ce jour-là sur un autel placé à l'extérieur. Et le cardinal, après la messe, les a placées sur la tête de la Vierge et sur celle de l'Enfant Jésus. La grande fresque peinte sur les murs du fond du cœur de la Basilique (construite au XIXe siècle perpendiculairement à la Chapelle des Marins) dans représente tous les personnages importants présents lors de cette imposante cérémonie dont le cardinal Donnet, l'abbé Mouls, curé de la paroisse. Et nous y retrouvons même l'encensoir qui est toujours utilisé. Nous devons cette peinture à M. Michel Allaux qui a été l'architecte de l'agrandissement de l'église Notre-Dame.

Marc Gautier



LES FLEURS DU MOIS

Chaque mois, nous vous proposons quelques pensées de saints pour nourrir votre vie spirituelle au quotidien.

Aimer Dieu : que c'est beau ! Il faut le Ciel pour comprendre l'amour. La prière y aide un peu, parce que la prière, c'est l'élévation de l'âme jusqu'au Ciel.

Plus on connaît les hommes, moins on les aime. C'est le contraire pour Dieu : plus on le connaît, plus on l'aime. Cette connaissance embrasse l'âme d'un si grand amour, qu'elle ne peut plus aimer ni désirer que Dieu.

L'homme a été créé par amour ; c'est pourquoi il est si porté à aimer. D'un autre côté il est si grand que rien ne peut le contenter sur la terre. Il n'y a que lorsqu'il se tourne du côté de Dieu qu'il est content.

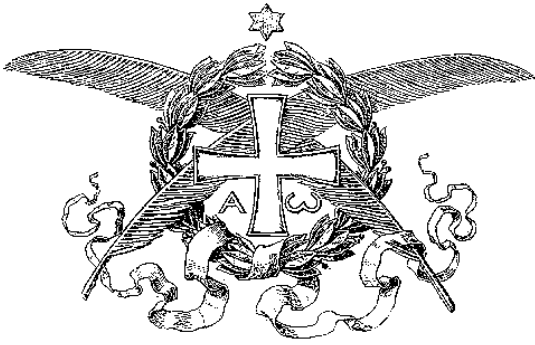
Tirez un poisson hors de l'eau, il ne vivra pas. Voilà l'homme sans Dieu.

Il y a des gens qui n'aiment pas le bon Dieu, qui ne le prient pas et qui prospèrent : c'est mauvais signe. Ils ont fait un peu de bien à travers beaucoup de mal : le bon Dieu les récompense en cette vie.

La terre est un pont pour passer l'eau ; elle ne sert qu'à soutenir nos pieds. Nous sommes en ce monde mais nous ne sommes pas de ce monde, puisque nous disons tous les jours : « Notre Père qui êtes aux cieux... »

Il faut attendre notre récompense quand nous serons chez nous dans la maison paternelle. C'est pour cela que les bons chrétiens sont dans les croix, les adversités, les contradictions, les mépris, les calomnies : tant mieux ! Mais on s'étonne de cela. Il semble que parce qu'on aime un peu le bon Dieu, on doit n'avoir rien qui contrarie et qui fasse souffrir.

Nous disons : « en voilà un qui n'est pas sage, et cependant tout lui réussit ; moi, j'ai beau faire ce que je peux, tout va de travers. » C'est que nous ne comprenons pas le prix et le bonheur des croix.



Ordo liturgique

Dimanche 4 décembre, 2e dimanche de l'Avent (1ère classe, Violet)

Lundi 5 décembre, de la férie (3ème classe, Violet)

Mardi 6 décembre, Saint Nicolas, évêque et confesseur (3ème classe, Blanc)

Mercredi 7 décembre, Saint Ambroise, évêque, confesseur et docteur (3ème classe, Blanc)

Jeudi 8 décembre, Immaculée Conception (1ère classe, Blanc)

Vendredi 9 décembre, de la férie (3ème classe, Violet)

Samedi 10 décembre, de la Sainte Vierge le samedi (4ème classe, Blanc) ; au diocèse de Bordeaux, translation de la Maison de la TSV à Lorette (3ème classe, Blanc).

Dimanche 11 décembre, 3e dimanche de l'Avent (1ère classe, Rose ou Violet)

Lundi 12 décembre, de la férie (3ème classe, Violet)

Mardi 13 décembre, Sainte Lucie, vierge et martyre (3ème classe, Rouge)

Mercredi 14 décembre, Mercredi des Quatre-Temps de l'Avent (2ème classe, Violet)

Jeudi 15 décembre, de la férie (3ème classe, Violet)

Vendredi 16 décembre, Vendredi des Quatre-Temps (2ème classe, Violet)

Samedi 17 décembre, Samedi des Quatre-Temps (2ème classe, Violet)

Dimanche 18 décembre, 4e dimanche de l'Avent (1ère classe, Violet)

Lundi 19 décembre, de la férie (2ème classe, Violet)

Mardi 20 décembre, de la férie (2ème classe, Violet)

Mercredi 21 décembre, Saint Thomas Apôtre (2ème classe, Rouge)

Jeudi 22 décembre, de la férie (2ème classe, Violet)

Vendredi 23 décembre, de la férie (*2ème classe, Violet*)

Samedi 24 décembre, Vigile de la Nativité (*1ère classe, Violet*)

Dimanche 25 décembre, Nativité de Notre Seigneur-Jésus Christ (*1ère classe, Blanc*)

Lundi 26 décembre, Saint Etienne, protomartyr (*2ème classe, Rouge*)

Mardi 27 décembre, Saint Jean, apôtre et évangéliste (*2ème classe, Blanc*)

Mercredi 28 décembre, Les Saints Innocents Martyrs (*2ème classe, Rouge*)

Jeudi 29 décembre, 5e jour dans l'octave de la Nativité (*2ème classe, Blanc*)

Vendredi 30 décembre, 6e jour dans l'octave de la Nativité (*2ème classe, Blanc*) ; au diocèse de Bordeaux, saint Delphin, évêque et confesseur (*3ème classe, Blanc*)

Samedi 31 décembre, 7e jour dans l'octave de la Nativité (*2ème classe, Blanc*)

Dimanche 1^{er} janvier, Octave de la Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ (*1ère classe, Blanc*)

Lundi 2 janvier, Fête du Saint Nom de Jésus (*2ème classe, Blanc*)

Mardi 3 janvier, de la férie (*4ème classe, Blanc*)

Mercredi 4 janvier, de la férie (*4ème classe, Blanc*)

Jeudi 5 janvier, de la férie (*4ème classe, Blanc*)

Vendredi 6 janvier, Épiphanie de Notre-Seigneur Jésus-Christ (*1ère classe, Blanc*)

Samedi 7 janvier, de la Sainte Vierge au samedi (*4ème classe, Blanc*)

Dimanche 8 janvier, Solennité de l'Épiphanie (Fête de la Sainte Famille) (*2ème classe, Blanc*)



Carnet de famille

Baptêmes

- ❖ Alba Charton, le samedi 12 novembre, à Saint-Bruno.
- ❖ Paul de Solages, le samedi 19 novembre, à Saint-Bruno.
- ❖ Xavier de Benque, le samedi 26 novembre, à Saint-Bruno.
- ❖ Priscille du Chazaud, le samedi 3 décembre, à Saint-Bruno.
- ❖ Mahault Cuchet, le samedi 3 décembre, à Saint-Bruno.

Fiançailles

- ❖ Monsieur Philippe Dupoux et Mademoiselle Marie-Emilie du Fayet de La Tour, samedi 19 novembre, à la chapelle de l'Alba, à Bergerac.



Offrande de l'Avent 2022

Sur la table de presse, vous trouverez une présentation de notre campagne de dons de l'Avent, et une enveloppe destinée à cet effet.

Chaque personne ou famille de notre communauté est concernée par cet appel, car le soutien spirituel et matériel de vos prêtres fait l'objet d'un commandement de l'Eglise. Merci pour votre soutien généreux et vos sacrifices.

N'hésitez pas à faire un don directement par internet :

**Tapez : dons.fssp.fr/bordeaux
dans votre moteur de recherche.**

Pour tout don effectué avant le 31 décembre, vous recevrez un reçu fiscal au titre de l'année 2022. La Messe de Minuit sera célébrée à l'intention de tous nos bienfaiteurs.

Au service de la communauté

« *Servir et non être servi* » (Mc., X, 45)

Quelle que soit sa condition, chacun peut et doit apporter son aide, allégeant par là-même la charge de tous.

Chacun doit se sentir concerné et se poser en conscience la question suivante : « qu'est-ce que je fais pour le bien et pour la bonne marche de ma paroisse ? ».

Chorales polyphonique et grégorienne

Nos chorales grégorienne (pour les hommes) et polyphonique (pour tous) recherchent des voix sous peine de ne pouvoir assurer correctement le service liturgique !

Aucune connaissance musicale particulière n'est requise, il suffit de chanter juste et d'être motivé. A tout âge, on peut donc rendre ce haut et beau service !

- Pour la schola grégorienne : Aurélien Dufour au 06 20 82 89 47
Les répétitions ont lieu le dimanche à Saint-Bruno à 9h45.
- Pour la chorale polyphonique : Estelle Touche au 06 62 65 88 73
Les répétitions de la chorale polyphonique ont lieu le vendredi à Saint-Bruno, de 20h30 à 22h00.

« La musique sacrée, en tant que partie intégrante de la liturgie solennelle, participe à la gloire de Dieu, la sanctification et l'édification des fidèles. Elle concourt à accroître la dignité et l'éclat des cérémonies, et par ce moyen, excite plus facilement les fidèles à la dévotion et les dispose à recueillir les fruits de grâces que procure la célébration des Saints Mystères » (saint Pie X).

Ménage de l'Eglise Saint-Bruno

Le but : maintenir propre et ordonnée la Maison de Dieu. Le ménage de l'église a lieu un vendredi par mois après la Messe de 9h00.

Renseignements : Madame Christel Roch, au 06 17 06 50 43, ou par courriel chchroch@gmail.com

Repas des abbés

Le but : assurer les courses hebdomadaires des prêtres (la fréquence de ce service dépend du nombre de bonnes volontés).

Renseignements et inscriptions : abbé Martin Daniélou, au 06 19 02 46 91 ou martindanielou@hotmail.com

Annonces mensuelles

❖ **Dimanche 4 décembre : 2^e dimanche de l'Avent**

Comme chaque dimanche de l'Avent, les vêpres sont chantées à Saint-Bruno à 17h45 ; office des complies à 19h30.

❖ **Mardi 6 décembre : réunion de l'équipe Saint-Philippe Néri « Caudéran - Mérignac »**

A 20h15, à Saint-Bruno, réunion pour tous les fidèles qui le souhaitent (mariés, célibataires, étudiants, travailleurs, retraités, à partir de 18 ans) et qui habitent à Caudéran et Mérignac. Prière du chapelet suivi d'un moment fraternel pour lequel chaque participant apportera une boisson et de quoi grignoter. Fin de la réunion à 21h45. *Tract de présentation des équipes Saint-Philippe Néri sur la table de presse.*

❖ **Mercredi 7 décembre : réunion du groupe étudiants**

Rendez-vous à Saint-Bruno pour la Messe de 19h00 ; adoration du Saint-Sacrement à 20h00 ; topo à 20h45 : thème de l'année « Pour vivre heureux, vivons vertueux ! » ; puis moment de détente fraternelle ; fin à 22h00. *Renseignements et inscriptions pour le groupe étudiants auprès de l'abbé Daniélou 06 19 02 46 91 ou martindanielou@hotmail.com*
Un tract de présentation est disponible sur la table de presse.

❖ **Jeudi 8 décembre : fête de l'Immaculée Conception**

En raison du 300^e anniversaire de la consécration de la Chapelle des Marins à Arcachon, les prêtres n'organiseront pas cette année de procession à Saint-Bruno (les Messes seront bien célébrées à 9h00 et 19h00 à Saint-Bruno).

Tous les paroissiens qui le peuvent sont invités à venir à Arcachon pour cette fête et soutenir notre communauté locale. Messe à 18h00 à Notre-Dame d'Arcachon, suivie de la procession mariale, et d'un apéritif.

❖ **Vendredi 9 décembre : ménage de l'église**

A l'issue de la Messe de 9h00, ménage mensuel de l'église Saint-Bruno. Merci de votre dévouement pour la beauté de la Maison de Dieu.

❖ **Samedi 10 décembre : récollection paroissiale de l'Avent**

Récollection paroissiale de l'Avent, de 10h00 à 16h00, à Saint-Bruno, prêchée par l'abbé de Giacomoni sur « le mystère de Bethléhem », ouverte à tous, sans inscription préalable, à partir de 18 ans (pique-nique tiré du sac). *Une garderie sera assurée pour les petits enfants.* Cette récollection vous aidera à vous retirer du monde et de ses soucis

pendant quelques heures, et ainsi mieux préparer vos âmes à la fête de Noël.

❖ **Dimanche 11 décembre : 3^e dimanche de l'Avent**

Comme chaque dimanche de l'Avent, les vêpres sont chantées à Saint-Bruno à 17h45 ; office des complies à 19h30.

❖ **Mercredi 14 décembre : cours de doctrine pour adultes**

A 20h30, à Saint-Bruno, ce cours s'adresse à toutes les personnes (à partir de 18 ans), désireuses de découvrir ou d'approfondir les fondements de la Foi Catholique. Le thème de cet année est : « Un itinéraire paulinien ». *Tract de présentation sur la table de presse.*

❖ **Jeudi 15 décembre : réunion des Foyers Saint-Joseph**

A 20h30, à Saint-Bruno : adoration (avec confessions), topo sur le thème des « passions », puis repas fraternel. *Contact* : Madame Aliénor Hutten au 0659405238 ou alienor@huten.fr

❖ **Jeudi 15 décembre : réunion de « l'ordre du malt »**

❖ **Samedi 17 décembre : Sacrement de Confirmation**

Attention : en raison de la cérémonie de Confirmation qui aura lieu à 10h30, il n'y aura pas de Messe exceptionnellement à 12h00 ce jour-là ni de permanence de confessions à 11h30. Messe à 9h00.

Merci de prier pour nos 72 confirmands.

❖ **Dimanche 18 décembre : 4^e dimanche de l'Avent**

Comme chaque dimanche de l'Avent, les vêpres sont chantées à Saint-Bruno à 17h45 ; office des complies à 19h30.

❖ **Semaine du 19 au 25 décembre : horaires en page 2 de ce bulletin, ou sur les panneaux d'affichage de l'église.**

❖ **Semaine du 26 décembre au 1^{er} janvier : Horaires de vacances scolaires :**

- Du lundi 26 au vendredi 30, Messe seulement à 19h00, précédée des confessions à 18h30.
- Messe le samedi 31 à 12h00, précédée des confessions à 11h30.
- Pas de permanence les mardi et vendredi, ni d'adoration le jeudi.
- Le samedi 31, heure sainte d'adoration du Très Saint-Sacrement de 23h00 à 00h00, en action de grâces pour l'année écoulée. L'adoration s'achèvera par le Te Deum.
- Dimanche 1^{er} janvier : Messes aux horaires habituels.

❖ **Lundi 2 janvier : reprise des horaires habituels en semaine**

❖ **Mercredi 4 janvier : réunion du groupe étudiants**

Rendez-vous à Saint-Bruno pour la Messe de 19h00 ; adoration du Saint-Sacrement à 20h00 ; topo à 20h45 : thème de l'année « Pour vivre heureux, vivons vertueux ! » ; puis moment de détente fraternelle ; fin à 22h00. *Renseignements et inscriptions pour le groupe étudiants auprès de l'abbé Daniélou 06 19 02 46 91 ou martindanielou@hotmail.com*
Un tract de présentation est disponible sur la table de presse.

❖ **Vendredi 6 janvier : 1^{er} vendredi du mois**

Adoration du Très Saint-Sacrement à l'issue de la Messe de 19h00, jusqu'à 22h00 (possibilité de se confesser durant l'adoration).

Annonces particulières

❖ **Université de la Vie – Alliance Vita – janvier 2023**

Alliance VITA lance une nouvelle session de l'Université de la vie, son cycle de formation bioéthique, qui se déroule sur 4 lundis en janvier 2023, sur le thème : « VIVRE EN REALITE ? ».

Cette Université de la Vie est organisée dans plus d'une centaine de villes en France et à l'étranger. A BORDEAUX, elle se tiendra à l'Athénée Municipale, place Saint-Christoly, les lundis 9, 16, 23 et 30 janvier 2023, à 20h30. Vous y êtes tous chaleureusement invités, que vous ayez déjà participé à un cycle précédent de l'Université de la vie ou non.

Le thème sera abordé avec l'approche spécifique d'Alliance VITA, nourrie de l'expérience de ses services d'écoute des personnes confrontées aux épreuves de début ou de fin de vie, et de son travail de sensibilisation du public et des politiques.

En quatre séquences : Un monde à CONSOLER ; Une réalité à ECOUTER ; Une société à CONSTRUIRE ; Un futur à TISSER.

Nous réfléchissons aux questions essentielles de la vie, le début et la fin de vie, la place du corps, du temps, du soin, du virtuel, de l'écologie intégrale et des liens humains...

Autant de sujets importants qui seront abordés dans des exposés, des témoignages et des petites vidéos passionnantes.

Interviendront des permanents d'Alliance VITA comme Tugdual DERVILLE, Blanche STREB, Caroline Roux ainsi que des personnalités et témoins comme les philosophes Bertrand Vergely et

Emmanuel Leclercq, la journaliste Pauline Quillon, René Ecochard, des soignants, Christian de Cacqueray... et de nombreux invités.

Les dates des soirées et les informations pratiques pour vous y inscrire se trouvent sur les tracts disponibles sur la table de presse et sur Internet : www.universitedelavie.fr

N'hésitez pas à en prendre plusieurs et en parler autour de vous !

❖ **Chapelet pour la France et les vocations**

Tous les samedis, à 11h15 à Saint-Bruno, chapelet pour la France et les vocations.

❖ **Lettre d'informations électronique de la communauté**

Si ce n'est déjà fait, merci de vous inscrire à notre lettre électronique qui permet d'envoyer ponctuellement des nouvelles, et de rappeler aussi les annonces paroissiales, allégeant de ce fait les annonces en chaire le dimanche. Pour vous inscrire, rendez-vous au bas de la page d'accueil de notre site : fssp-bordeaux.fr

En cas de difficulté, contactez Eric Bonnouvrier au 06 11 83 72 24

❖ **Jour de repos des prêtres**

Le lundi est le jour de repos hebdomadaire de vos prêtres : **veillez à ne pas les déranger ce jour-là sauf extrême urgence**.

❖ **Permanences des prêtres à Saint-Bruno, hors vacances scolaires**

Elles sont habituellement réparties de la manière suivante :

- Le mardi de 16h00 à 18h00 : abbé Antoine-Marie Petit.
- Le jeudi de 15h00 à 18h00 (*durant l'adoration*) : abbé Benoît de Giacomoni.
- Le vendredi de 16h00 à 18h00 : abbé Martin Daniélou.

Petite annonce

❖ **Recherche garde d'enfants**

Une famille de notre communauté recherche une jeune fille sérieuse pour assurer sur Bordeaux la garde de leurs deux enfants les mercredis de l'année (et éventuellement les vacances scolaires) de 8h30 à 17h30. Merci de contacter l'abbé de Giacomoni qui fera suivre, de préférence par mail : abdgsp@hotmail.fr

Activités paroissiales régulières

Service de Messe

Pour les garçons ayant fait leur première communion. Les répétitions ont lieu habituellement une/deux fois par mois, le samedi, de 9h00 à 10h00, à Saint-Bruno. Renseignements et inscriptions : abbé de Giacomoni, au 06 62 28 81 92 ou abdgsp@hotmail.fr

Visites aux personnes malades

Pour les personnes désireuses d'aider les prêtres dans les visites aux personnes malades, âgées ou seules. Merci également de faire connaître aux prêtres les personnes qui désirent une visite. Renseignements et inscriptions : abbé Daniélou, au 06 19 02 46 91 ou martindanielou@hotmail.com

Chorales

Chorale polyphonique : pour tous, enfants et adultes, hommes et femmes. Répétitions à Saint-Bruno le vendredi de 20h30 à 22h00. Renseignements et inscriptions : Madame Estelle Touche, au 06 62 65 88 73.

Chorale grégorienne : pour les jeunes hommes et Messieurs, chanter le propre grégorien de la Grand'Messe dominicale et des fêtes. Répétitions le dimanche, à partir de 9h45. Renseignements et inscriptions : Monsieur Aurélien Dufour, au 06 20 82 89 47.

Groupe Etudiants

Pour les étudiants : groupe de formation, de prière et d'amitié chrétienne : habituellement deux fois par mois. Renseignements et inscriptions : abbé Martin Daniélou, au 06 19 02 46 91 ou martindanielou@hotmail.com

Couples

- *Foyers Saint-Joseph* : groupe de formation, de prière et d'amitié, pour les couples, un jeudi par mois à Saint-Bruno, à 20h30 : adoration, topo et repas fraternel. Renseignements et inscriptions : Mme Aliénor Hutten au 06 59 40 52 38 ou alienor@huten.fr
- *Domus Christiani* et autres équipes : des groupes, constitués de cinq ou six couples, se réunissent dans les foyers une fois par mois. Renseignements et inscriptions : abbé de Giacomoni, au 06 62 28 81 92 ou abdgsp@hotmail.fr

Equipes St-Philippe Néri

Equipes fraternelles de fidèles regroupés par quartiers, se réunissant ponctuellement à Saint-Bruno pour prier ensemble et vivre la charité.

Renseignements : martindanielou@hotmail.com – *Tracts sur la table de presse*

Catéchismes

- Pour les enfants de la Moyenne Section au CM2 : cours les mercredis (*hors vacances scolaires*) de 10h30 à 11h30 ; ou de 17h00 à 18h00, à Saint-Bruno.
- Pour les collégiens de 6^e/5^e et 4^e/3^e : cours les mardis (*hors vacances scolaires*) de 18h00 à 19h00 à Saint-Bruno ; ou les mercredis (*hors vacances scolaires*) de 18h00 à 19h00 à Saint-Bruno.
- Pour les lycéens : cours les vendredis (*hors vacances scolaires*) de 19h00 à 20h00, à Saint-Bruno.

Pour tous les catéchismes, renseignements et inscriptions : abbé Daniélou, au 06 19 02 46 91 ou martindanielou@hotmail.com

Cours de doctrine pour adultes

Pour les adultes, cours de découverte et d'approfondissement de la Foi Catholique, un mercredi par mois, à 20h30, à Saint-Bruno. *Tract spécifique sur la table de presse.*
Renseignements : abbé Petit, au 07 60 36 84 51 ou antoine.marie.petit@gmail.com

« Ordre du Malt »

Une fois par trimestre, réunion fraternelle pour messieurs.
Renseignements et inscriptions : M. Christian-Robert de Crémiers, au 06 09 31 62 30 ou christiandecremiers@hotmail.com

Scoutisme

Groupe Europa Scouts, pour tous les jeunes à partir de 8 ans : louveteaux, louvettes, guides, scouts, routiers et guides-aînées.

Renseignements et inscriptions :

Pour les filles : Delphine Delemar, au 06 85 72 47 25.

Pour les garçons : Martin Beauté, au 06 85 76 74 69.

Récollections et retraites

Deux récollections paroissiales sont organisées pendant l'Avent et pendant le Carême ; de même plusieurs matinées spirituelles pour les Dames. *Voir le bulletin paroissial mensuel.*

Par ailleurs, la Fraternité Saint-Pierre organise différentes retraites durant l'année, pour tous les âges et toutes les personnes.

Renseignements et inscriptions : www.oeuvredesretraites.fr

Confraternité Saint-Pierre

Soutenir la mission et les prêtres de la Fraternité Saint-Pierre par un engagement de prière quotidien.

Renseignements et inscriptions : www.confraternite.fr

Autres activités

D'autres activités paroissiales sont ponctuellement proposées. Retrouvez toutes les informations dans le bulletin paroissial mensuel ou sur notre site www.fssp-bordeaux.fr

Soutenir la Fraternité Saint-Pierre à Bordeaux

Vous le savez, vos prêtres ne font pas payer leur apostolat : ils sont entièrement au service de Dieu et des âmes. C'est la raison pour laquelle votre soutien fait l'objet d'un commandement de l'Eglise : « Les fidèles sont tenus de subvenir aux nécessités matérielles de l'Eglise, chacun selon ses possibilités » (CEC n°2043).

Directement par internet : dons.fssp.fr/bordeaux

ou

- Par des dons ponctuels¹⁴
 - Par un virement régulier (cf. formulaire ci-dessous)
- Bénéficiez avantageusement de la fiscalité en déduisant de vos impôts 66% du montant de votre don¹⁵. *Pour un don ou un virement régulier à la Fraternité Saint-Pierre à Bordeaux, vous recevrez chaque année un reçu fiscal.*

ORDRE DE VIREMENT

A RETOURNER A VOTRE BANQUE, ACCOMPAGNE D'UN RIB

Je, soussigné (nom, prénom)
titulaire du compte : vous demande de bien vouloir
virer, le de chaque mois, la somme de €
à compter du/...../..... (inclus) jusqu'à nouvel ordre, ou jusqu'au/...../..... (inclus),
sur le compte dont les coordonnées figurent ci-après :

Bénéficiaire : Fraternité Saint-Pierre – Bordeaux - 16, rue Jean Soula, 33000 Bordeaux
CL Bordeaux Barrière de Pessac

Banque : 30002 Guichet : 01856 - COMPTE : 0000079278A - Clé RIB : 37

IBAN : FR46 3000 2018 5600 0007 9278 A37

BIC : CRLYFRPP

Date et signature :

PARTIE A RETOURNER A LA FRATERNITE SAINT-PIERRE

16, rue Jean Soula, 33000 Bordeaux

Pour des raisons de confidentialité, la banque ne nous transmet jamais les coordonnées des donateurs ; or nous en avons besoin pour vous faire parvenir vos reçus fiscaux.

M., Mme, Mlle, (nom et prénom) :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Courriel : @.....

Vous informe d'un virement mensuel sur votre compte, d'un montant de €

¹⁴ Vos chèques doivent être libellés à l'ordre de « Fraternité Saint-Pierre – Bordeaux ».

¹⁵ Dans la limite de 20% de votre revenu imposable.



Eglise Saint-Bruno

MESSES

Dimanches et Fêtes d'obligation

- 8h30 : Messe basse
- 10h30 : Grand'Messe chantée
- 12h15 : Messe basse
- 18h30 : Messe basse avec orgue

Semaine

- Lundi : 9h00 (*hors vacances scolaires*) et 19h00.
- Mardi : 9h00 (*hors vacances scolaires*) et 19h00.
- Mercredi : 9h00 (*hors vacances scolaires*) et 19h00.
- Jeudi : 9h00 (*hors vacances scolaires*) et 19h00.
- Vendredi : 9h00 (*hors vacances scolaires*) et 19h00.
- Samedi : 12h00.

ADORATION DU ST-SACREMENT

- Jeudi de 15h00 à 18h30, *hors vacances scolaires*.
- Les premiers vendredis du mois (*sauf juillet et août*), de 20h00 à 22h00.

CONFESSIONS

- Les dimanches et fête d'obligation, habituellement durant les Messes à l'exception de la Messe de 12h15.
- Du lundi au vendredi : de 18h30 à 19h00.
- Samedi : de 11h30 à 12h00.
- Mardi et vendredi : de 16h00 à 18h00, *hors vacances scolaires*.
- Jeudi : de 15h00 à 18h00, *hors vacances scolaires*.
- Les premiers vendredis du mois, de 20h00 à 22h00 (*sauf juillet et août*).

PERMANENCES DES PRETRES A L'EGLISE

- Mardi et vendredi de 16h00 à 18h00, *hors vacances scolaires*.
- Jeudi de 15h00 à 18h00, *hors vacances scolaires*.

Messe à la basilique Notre-Dame d'Arcachon les dimanches et fêtes à 18h00, de Pâques à Toussaint ;
pour le reste de l'année, contacter l'abbé Loddé

Fraternité Saint-Pierre

www.fssp-bordeaux.fr

Abbé Benoît de Giacconi, *chapelain*
06 62 28 81 92
abdgsp@hotmail.fr

Abbé Martin Daniélou
06 19 02 46 91
martindanielou@hotmail.com

Abbé Guillaume Loddé
06 65 54 06 91
abelodde@yahoo.fr

Abbé Antoine-Marie Petit
07 60 36 84 51
antoinemarie.petit@gmail.com